

nous insistons pour que cet état de choses soit maintenu, et nous sommes hostiles au mouvement fait en faveur de l'impérialisme". Je ne partage pas l'opinion de ces messieurs. Je crois qu'ils oublient les lois du progrès. Ces grandes lois économiques qui s'appliquent pour toutes les nations doivent exister nécessairement. Je crois qu'il est impossible pour le Canada ou l'empire de maintenir l'état de choses dont il jouit à présent. Ces grandes lois économiques s'appliquant pour toutes les nations doivent aussi s'appliquer pour le Canada, et nous voulons que la marche du progrès continue. Nous permettons trop facilement ce cri de déloyauté contre certaines classes de la société. Rien n'est plus nécessaire aujourd'hui que l'esprit national au Canada, que l'homogénéité faite de l'union de toutes les classes du Dominion. Tant que les chefs des deux partis politiques voudront atteindre leur but en poussant le cri de déloyauté contre une partie de la société, le peuple canadien sera un peuple hétérogène et sera dépourvu de cet esprit national qui devrait nous caractériser comme peuple. A propos du résultat de la dernière élection, je dirai que si les principes de la marine étaient soumis à une circonscription électorale de langue anglaise, libéré de toute influence politique que peut exercer l'un ou l'autre parti, une telle circonscription se prononcerait comme l'ont fait les électeurs de Drummond-et-Arthabaska.

Un honorable SENATEUR: Pour la même raison?

L'honorable M. LOUGHEED: Non, pour différentes raisons. Je parle d'une manière générale, et je dis qu'à mon avis le résultat serait le même que le résultat obtenu dans la même circonscription. Je remarque, honorable sénateurs, qu'il a été fait dans l'adresse allusion au traité de réciprocité. On a dit tout d'abord qu'il est nécessaire que le Canada étende ses relations commerciales avec les autres pays, augmente son commerce et crée sa vie commerciale. On prétend que, durant la vacance, des traités commerciaux ont été faits avec l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. Nous voyons que le Gouvernement a touché délicatement à la question et qu'il a finalement entrevue le jour ou nous ferions bientôt revivre le vieux traité de réciprocité. Je croyais que le parti

Hon. M. LOUGHEED

libéral avait, il y a quelques années, rayé la réciprocité de son programme. Je croyais, d'après ce qu'avaient dit les journaux et les orateurs parlementaires du parti libéral, que la réciprocité était une chose du passé et que pour aucune raison le Gouvernement du Canada ne serait tenté de rouvrir des négociations pour conclure un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Mais je vois, non seulement par l'adresse, mais suivant la déclaration qui a été faite officiellement par la commission de réciprocité composé des représentants de notre Gouvernement et du gouvernement américain, que les obstacles qui en opposaient l'adoption ont été enlevés, la besogne préliminaire a été expédiée et dans un prochain avenir le pèlerinage vers Washington recommencera. Ce qui agite à présent le peuple du Canada c'est la question de savoir ce que sera la politique fiscale du Dominion. Le Gouvernement actuel a, durant les dernières années, manifesté tant d'indécision au sujet des traités commerciaux, que la question de savoir quelle sera notre politique fiscale à l'avenir est une des questions les plus importantes que nous aurons à résoudre. Le Canada doit-il être suffisamment protégé pour créer une vie industrielle, pour développer ses ressources naturelles et pour prendre sa place parmi les nations industrielles du monde? Allons-nous continuer, comme nous semblons le vouloir, à faire l'expérience de tous les remèdes que peut nous offrir la pharmacopée fiscale, jusqu'à ce que nous ayons mis en pratique quelque théorie capable de satisfaire les vues si différentes du parti libéral.

J'aimerais à savoir de mon honorable ami d'en face si nous allons abaisser notre tarif jusqu'à ce que nous ayons la base d'un tarif de revenu, comme nous l'avons fait en 1878, ou sommes-nous en train de frayer la voie et de faire des concessions qui permettent au premier ministre de faire honneur aux promesses qu'il a faites aux cultivateurs du Nord-Ouest lors de son récent passage dans cette région, lorsqu'il a dit que le tarif actuel ne pouvait servir qu'à satisfaire les exigences du moment et qu'il ne l'approuvait pas, mais céderait, espérait-il, la place à un système du libre-échange tel que préconisé aujourd'hui en Angleterre et tel que préconisé par l'école de Manchester dont il était